



Ensemble Scolaire Saint Jean-Baptiste de La Salle - Montpellier

● Ecole ● Collège

**INFORMATIONS CONCERNANT LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2025
POUR LES FUTURS ELEVES**

Chers Parents,

Veillez trouver ci-dessous les modalités pratiques de la rentrée 2025/2026. Comme chaque année, la première matinée (01/09/2025) sera consacrée à l'accueil des élèves de 6^e.

L'ensemble de l'équipe éducative se joint à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous témoignez en nous confiant l'éducation de vos enfants. Vous trouverez au sein de l'Ensemble Scolaire Saint Jean-Baptiste de La Salle un cadre, des valeurs, un climat de travail en tous points conformes au Projet Educatif des Frères des Ecoles Chrétiennes.

RENTREE DES CLASSES de 6^{ème} → Lundi 01/09/2025 (rentrée échelonnée par classe) :

- 10h00 classes de 6^eB et 6^eC
- 10h30 classes de 6^eA et 6^eD.

La rentrée des élèves de 6^{ème} sera échelonnée par classe comme indiqué ci-dessus. **Les familles seront informées de l'horaire de rentrée de leur enfant avant la rentrée scolaire et découvriront leur classe d'affectation à ce moment-là.**

Les parents des élèves de 6^{ème} peuvent accompagner leurs enfants dans la cour de récréation. Après le mot d'accueil du Chef d'Etablissement, nous prendrons ensemble une petite collation offerte par l'association des parents d'élèves (APEL), puis viendra l'appel par classe. Après le départ des parents, les élèves seront alors pris en charge par les professeurs principaux jusqu'à 12h05. De 12h05 à 13h30 : repas au self et temps de récréation. L'inscription du premier jour au self se fera le jour de la rentrée. Reprise des cours à 13h30. **Fin des cours à 15h30 pour ce premier jour.** Nous demandons aux élèves de venir avec le cartable vide (juste une trousse, une chemise cartonnée et quelques feuilles simples). Les élèves pourront récupérer leurs livres à la condition que le chèque de caution de 110 Euros par chèque à l'ordre de l'OGEC La Salle ait été remis lors de l'inscription ou de la réinscription (*dans le cas contraire, se présenter muni de ce chèque de 110 Euros le jour de la rentrée – chèque libellé à l'ordre de Ogec La Salle*). Les livres devront être couverts dès le premier soir.

RENTREE DES CLASSES de 5^{ème} → Lundi 01/09/25 à 13h30 : Fin des cours à 15h30

RENTREE DES CLASSES de 4^{ème} → Lundi 01/09/25 à 14h00 : Fin des cours à 15h30

RENTREE DES CLASSES de 3^{ème} → Lundi 01/09/25 à 14h30 : Fin des cours à 17h

DEMI-PENSION

Elle sera assurée dès le lundi 01/09/25. Par contre, elle n'est pas assurée le mercredi durant l'année scolaire, car les cours se terminent à 12h05.

Rappel : pour les élèves qui mangent régulièrement au Collège (1/2/3 ou 4 fois par semaine), les frais de demi-pension apparaîtront sur la facture annuelle (voir tarifs dossier inscription ou réinscription). Pour les repas occasionnels des élèves externes, la Vie Scolaire devra en être informée la veille. Les élèves pourront s'y procurer les tickets repas au prix de 7,50 € l'unité.

Nous vous rappelons que le **Département de l'Hérault propose une aide financière** aux familles qui en ont besoin, en prenant en charge une part du coût des repas à la cantine.

Dès le 1er juin, les familles peuvent déposer, sur cette plateforme, une demande d'aide qui sera évaluée selon les ressources du foyer. Si le dossier est accepté, cette participation d'un montant de 0,30€, 0,90€, 2,10€ ou 3,10 € par repas sera versée directement à l'établissement scolaire, les familles n'auront à régler que le solde.

Le dépôt des demandes est à faire en ligne jusqu'au 30/09/2025 via l'adresse internet :

<https://aiderestauratcollegiens.herault.fr>

FOURNITURES SCOLAIRES

Veuillez trouver ci-joint la liste des fournitures scolaires. L'association des parents d'élèves propose via le site SCOLEO, un achat simplifié en ligne (voir documentation jointe).

MANUELS SCOLAIRES

La plupart des manuels scolaires sont numériques. Certains professeurs souhaitent conserver le livre papier. Ces derniers seront remis le jour de la rentrée à la condition d'avoir remis le chèque de **caution de 110 €**.

Les livres devront être recouverts d'un film plastique non collant. Ils devront être restitués dans leur état initial en fin d'année scolaire.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'établissement assure l'ensemble de ses élèves à la mutuelle Saint-Christophe. Merci de ne pas fournir d'attestation d'assurance.

ENTREE PRINCIPALE DU COLLEGE

Elle se situe au 2 Rue Lakanal pour les élèves. En cas d'arrivée en retard, les élèves doivent se présenter et sonner à l'**entrée administrative** du Collège située au **29 Bis Quai du Verdanson**.

Bonne fin d'année scolaire.

**Le chef d'établissement,
BOUAILLON Isabelle**

